



## COMITÉ ASSURER LA GESTION DES EAUX

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale et vice-présidente du Comité

M<sup>e</sup> François Bélisle, conseiller municipal et président du Comité

M. Simon Boudreau, citoyen

M. Richard W. Dober, conseiller municipal

M. Dominique Martel, citoyen

Mme Sabrina Roy, conseillère municipale (arrivée : 14 h 37)

M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles

Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale

Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire (16 h 06 à 16 h 31)

M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification

M. Patrice Gingras, directeur – Génie (arrivée : 14 h 33)

Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (15 h 39 à 16 h 39)

Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités

Mme Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification (14 h 34 à 15 h 55)

M. Alain Lizotte, directeur – Travaux publics

M. Jean Mercier, chef de service – Hygiène du milieu (arrivée : 15 h 55)

Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (14 h 34 à 14 h 36)

M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (arrivée : 15 h 03)

M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité

Mme Marie-Christine Perron, ingénieure (14 h 34 à 15 h 15)

M. Benoît Plante, expert stratégique (15 h 14 à 15 h 55)

Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (14 h 34 à 16 h 38)

Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne

M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable (arrivée : 15 h 55)

M. François Vaillancourt, directeur général

---

***Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

---

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M<sup>e</sup> François Bélisle, président du Comité, à 14 h 32. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M<sup>e</sup> François Bélisle demande si les membres du Comité consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2022**

M<sup>e</sup> François Bélisle s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 14 juin 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 16 h 51 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



---

M<sup>e</sup> François Bélisle  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions et  
comités